

EDIFIANT

ALLONZ ' ENFANTS A VOS PORTE-MONNAIE

Dans la série

"J'aime pas les riches" (dixit F. Hollande) et

"Je n'irai pas à Deauville car c'est une ville de riches" (dixit Marie-Ségolène Royal),

étudions le cas du couple illégitime Royal-Hollande :

Leurs revenus purement salariaux (**hors revenus du patrimoine immobilier, financier ou autre**) ont en effet de quoi donner le tournis à n'importe quel smicard...

Marie-Ségolène Royal

Présidente de Conseil Régional Poitou-Charentes
Députée des Deux-Sèvres

INDEMNITE DE FONCTION

- indemnité parlementaire :	5257,58 € mensuels
- indemnité de résidence :	157,73 € mensuels
- indemnité de fonction défiscalisée :	1353,88 € mensuels
- indemnité de frais de mandat :	6112,00 € mensuels
- indemnité pour collaborateurs :	8553,00 € mensuels
- indemnité de téléphone et courrier :	6610,00 € mensuels
- indemnité de présidence de conseil régional :	5227,22 € mensuels
- facilité SNCF :carte de circulation en 1ère classe	40 A-R Paris-circonscription

François Hollande

Député de Corrèze Maire de Tulle (16.000 hab.)

INDEMNITE DE FONCTION

- indemnité parlementaire :	5257,58 € mensuels
- indemnité de résidence :	157,73 € mensuels
- indemnité de fonction défiscalisée :	1353,88 € mensuels
- indemnité de frais de mandat :	6112,00 € mensuels
- indemnité pour collaborateurs :	8553,00 € mensuels
- indemnité de téléphone et courrier :	6610,00 € mensuels
- indemnité de maire de ville moyenne :	2343,24 € mensuels
- facilité SNCF :carte de circulation en 1 ère classe	40 A-R Paris-circonscription

NB : les deux indemnités de parlementaire et de président de conseil régional ou de maire se cumulent dans la limite de 1 fois et demi celle du député, mais il faut bien sûr rajouter les autres indemnités de frais diverses ci-dessus, plus les avantages en nature liés aux fonctions de présidence ou de maire, voitures avec chauffeurs, prises en charge diverses, etc...

Total (hors autres rémunérations) :

Marie-Ségolène ROYAL : 30 672,98 € mensuels bruts

de revenus et d'indemnités diverses pour ses activités d'élue, salaires des collaborateur(s) de l'Assemblée Nationale compris, somme à laquelle il faut rajouter les avantages en nature liés à ses fonctions de Présidente du Conseil Régional.

François HOLLANDE : 30 387,43 € mensuels bruts

de revenus et d'indemnités diverses pour ses activités d'élue, salaires des collaborateur(s) de l'Assemblée Nationale compris, somme à laquelle il faut rajouter les avantages en nature liés à ses fonctions de Maire.

Soit une somme globale brute de 61 060,41 € par mois (plus de 400 000 F par mois quand même...) financés par les impôts des citoyens ! Soit encore 732 724 euros annuels (4 806 360 francs par an, base année 2005) !

pour le couple Marie-Ségolène ROYAL - François HOLLANDE, qui "n'aime pas les riches", crie haro sur ceux qui gagnent 4.000 € par mois et veut massacrer fiscalement les classes moyennes et moyennes +)

Avec des rentrées d'argent à la fin de chaque mois de 61 060 € (plus de 400 000 F) et étant imposés à l'ISF comme tous les richards du pays, Marie-Ségolène ROYAL et François HOLLANDE sont-ils bien les mieux placés pour venir faire les kakous populaires ? ? ?

Avec de tels revenus et un tel patrimoine, on ne s'étonne pas que Marie-Ségolène ROYAL ait refusé d'inscrire son cher enfant dans une école du 19ème arrondissement de Paris... trop de « pauvres », ils ne paient pas l'ISF là -bas...

La plèbe payée au SMIC à coups de lance-pierre saura apprécier !
Rajoutons les revenus de la SCI la Sapinière cela donne le vertige !!!

IL FAUT SAVOIR QUE LA MAISON DE MOUGINS EST ACTUELLEMENT ESTIMEE A 1 800 000 EUROS. ON EST LOIN DES 400 000 EUROS DECLARES (CALCUL ISF)

VOUS QUI PERCEVEZ 4000 EUROS MOIS VOUS ALLER PAYER SUR VOTRE REVENU POURQU ILS N EN PAIENT PAS

Sources :

<http://www.politique.com/dossiers/france/articles/finances-publiques/remunerations-hommes-politiques-2005.htm>

A DROITE AUSSI ILS ONT LES MEMES EMOLUMENTS MAIS ILS NE FONT PAS DE MORALE FISCALE

ENVOYEZ ENVOYEZ ENVOYEZ